

BALISES

Journal des cadres d'Énéo, mouvement social des aînés

Des voisins solidaires.

Enquête sur les solidarités
intergénérationnelles locales.

Numéro

51

Août
Septembre
Octobre

2015

énééo
mouvement social des aînés



Illustration: Patate Houppette

SOMMAIRE

Édito	3
1. QUEL EST L'INTÉRÊT DE PARLER DES SOLIDARITÉS LOCALES ?	4
2. LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE POUR L'ENQUÊTE	6
3. QU'EST-CE QUE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE LOCALE?	9
Des solidarités locales informelles	10
Des solidarités complémentaires	11
Et concrètement, la solidarité locale c'est quoi ?	12
La solidarité au fondement de la société	12
4. CE QUE MONTRE L'ÉTUDE : LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	13
La solidarité, une contrainte ?	14
Une solidarité en tous sens	14
Qu'est-ce qui motive les gens à être solidaires ?	15
Au niveau local, comment se concrétisent les solidarités intergénérationnelles ?	16
Le soutien apporté	17
Le soutien reçu	17
Les limites de la solidarité locale	15
Les conditions nécessaires à la solidarité locale	16
« Un esprit de quartier »	16
Un environnement favorisant les rencontres	17
5. QUI EST RESPONSABLE DE LA SOLIDARITÉ ? L'ÉTAT, LES ASSOCIATIONS, OU LES CITOYENS ?	18
6. EN CONCLUSION : POURQUOI ET COMMENT FAVORISER LES SOLIDARITÉS LOCALES INTERGÉNÉRATIONNELLES ?	20
POUR ALLER PLUS LOIN...	22

ÉDITO



Crédit photo: Laurent Guerin

AVOIR DE BONS VOISINS !

Au début des années '30, Henri Garat chantait : « Avoir un bon copain/ voilà ce qu'y a de meilleur au monde ». Le propos reste d'actualité. Même si beaucoup seraient tentés de compléter le couplet. « Avoir un bon voisin, et même plusieurs, voilà ce qui compte aussi ». En sachant que le voisin n'est pas nécessairement copain. L'inverse non plus.

Mais que sont « les bons voisins » ?

Le Code civil procure une réponse sèche. Elle est formulée en creux. Elle est liée au régime des biens. Les bons voisins sont ceux qui ne causent pas de troubles dans leur environnement immédiat : pas de tapage nocturne, pas de plantations rapprochées, pas de garde d'animaux dangereux ou furieux. Bref, les occupants de fonds voisins doivent adopter des comportements ou déployer des activités qui ne nuisent pas, de manière excessive, à la jouissance de leurs biens respectifs.

La vie en société oblige à accepter un certain nombre de désagréments. S'ils sont excessifs, les troubles de voisinage — c'est l'expression juridique — doivent être jugulés.

Et si je regardais mes voisins d'un œil moins suspicieux ? Je ne suis pas Robinson et je ne vis pas sur une île. Je ne joue pas non plus à Koh Lanta, obsédé par l'idée de compétition et animé par l'instinct de survie. J'essaie d'être un être social et, pourquoi pas, sociable.

C'est dans cette perspective que je peux, d'abord, essayer d'identifier mes voisins, les bons et les mauvais — ce qui, en ville notamment, n'est pas toujours simple —. Je peux, ensuite, chercher à les rencontrer et à les connaître. Je peux encore m'efforcer de contribuer, avec eux, au bon fonctionnement d'un groupe social plus ou moins étendu, par exemple, dans une rue ou un quartier.

L'étude qu'Hélène Eraly réalise au départ d'une enquête empirique montre que les motivations peuvent varier. Le souci de rendre service, la volonté d'harmoniser les relations dans une petite communauté, la préoccupation de solidarité — sans nécessairement cultiver l'esprit d'un donant-donnant — sont présents au fond des esprits. Il faut s'en réjouir, à moins que l'échantillon utilisé ne soit pas tout-à-fait représentatif.

L'ambition d'Énéo est de traduire ces préoccupations dans la vie sociale, sans les officialiser ou les figer mais en reconnaissant qu'elles sont porteuses de sens et qu'elles méritent d'être encouragées au quotidien.

Francis Delpérée, Président fédéral d'Énéo

QUEL EST L'INTÉRÊT DE PARLER DES SOLIDARITÉS LOCALES ?

À l'heure où les solidarités sont remises en question par les politiques, et alors qu'elles semblent devenues indispensables dans un monde en crise, Énéo a pris le parti de mener, outre des actions de terrain, une réflexion de deux ans sur les solidarités intergénérationnelles. Les prévisions démographiques en matière de vieillissement de la population, que ne cessent de nous rappeler les médias, nous amènent à devoir repenser nos modes de vie en collectivité et à nous demander comment cohabiter entre générations différentes. En 2015 nous avons commencé par mener la réflexion sur les solidarités intergénérationnelles à un niveau macrosocial, celui des institutions qui visent à garantir les droits de chacun en matière de protection sociale (Andrianne et coll., 2015).

Dans la présente étude nous nous pencherons sur les solidarités au niveau microsocial : nous interrogerons les solidarités de proximité, c'est-à-dire les relations d'entraide à l'échelle des quartiers, entre des voisins d'âges différents. Nous appuyant sur les résultats d'une enquête réalisée en juillet et en août 2015, nous chercherons à répondre aux questions suivantes : comment se concrétisent les solidarités locales en-dehors de la sphère familiale ? Plus précisément, quel type de soutien est apporté entre voisins ? Existe-t-il une limite aux solidarités de voisinage ? Qu'est-ce qui favorise ces solidarités et au contraire qu'est-ce qui les entrave ? Enfin, quels sont les rapports entre ces liens de voisinage et les autres formes de solidarité actives au niveau local (principalement la solidarité associative) ?

Il nous semble important d'examiner ce type d'entraide dans un contexte où l'on parle souvent de montée de l'individualisme et de changement des mentalités, de déliquescence des liens sociaux et de pertes de valeurs. L'individu est bien souvent vu comme étant soucieux de son bien-être, de son épanouissement personnel et demeurant aveugle aux enjeux collectifs. On oublie pourtant que l'idéal de réalisation de soi, recherché de manière personnelle, représente également un projet de vivre ensemble (Beauchemin, 2007), celui de constituer une société où chacun est libre de se réaliser, de s'épanouir. Il est certain que nos manières de vivre ensemble se sont transformées ces dernières années, allant vers davantage de « chacun pour soi », mais les adaptations en matière de collectif et de solidarité sont multiples et encore possibles (Soulet, 2007). Pour Jacques Beauchemin (2007), avec l'individualisme, les solidarités se sont davantage « privatisées ».

C'est-à-dire que si depuis le 19^{ème} siècle, et surtout au 20^{ème} siècle, elles étaient le fait des institutions (Andrianne et coll., 2015), elles se sont aujourd'hui reportées davantage sur les familles et les particuliers. On comprend dès lors l'importance des solidarités de proximité et familiales qui doivent pallier à des manquements de prise en charge par les politiques. Le visage des solidarités de voisinage s'est également modifié sous l'effet des transformations urbaines, de l'éclatement des familles et de la disparition des petits commerces (Argoud, 2007). Dans ce nouveau contexte, il est nécessaire de repenser l'espace public pour comprendre comment de nouvelles formes de solidarités sont apparues (Vievard, 2012), et pour apporter à celles-ci une reconnaissance et un soutien institutionnel.

Parmi les différentes formes de solidarités locales, nous avons décidé pour cette étude de nous pencher sur les réseaux de voisinage, car dans la littérature scientifique, le réseau de soutien informel est bien souvent restreint aux aidants familiaux et les liens de voisinage sont dès lors peu étudiés (Clément et coll., 2004 ; Druhle et coll., 2007). Pourtant, l'allongement de l'espérance de vie fait que quatre à cinq générations vont désormais devoir cohabiter, partager les espaces géographiques et un « espace symbolique » (Gucher, 2013). S'intéresser à ces réseaux, c'est donc mettre en lumière les « *conditions sociales, relationnelles et territoriales, susceptibles de participer à une prévention du vieillissement* » (Clément et coll., 2004, p.106) et plus largement, c'est par ces liens

sociaux que la vie collective est possible aussi bien pour les personnes âgées que pour les familles, les enfants... bref, pour tous. En effet, dans un contexte de crises multiples, il est devenu quasiment vital de mutualiser certaines ressources et de partager les compétences en construisant localement des échanges reposant sur une réciprocité plutôt que sur des ressources financières : « *les actions de solidarité fondées sur la proximité sont donc également des actions citoyennes, qui s'efforcent de lutter quotidiennement contre des forces centripètes [le repli sur soi et l'indifférence] dont résulte un sentiment de solitude* » (Bryon-Portet, 2011, p.111).

Le défi que nous avons voulu relever dans cette étude est de ne pas réduire la solidarité intergénérationnelle aux initiatives d'associations ou d'institutions, ni aux relations familiales. Sans pour autant minimiser ces autres formes de solidarités, il nous paraissait intéressant et novateur de se pencher sur les relations de voisinage qui constituent, dans un monde en mouvement, un enjeu essentiel.

Dans les sections qui suivent, nous commencerons par expliquer la méthodologie qui a été suivie pour réaliser l'enquête sur laquelle s'appuie cette étude (section 2). Nous définirons ensuite ce qu'est la solidarité intergénérationnelle locale, sur base des lectures théoriques et des questions posées aux répondants (section 3). Forts de cette définition, nous analyserons alors les résultats de l'enquête (section 4). Dans cette quatrième section nous aborderons la question de la contrainte en lien avec la solidarité.

Nous verrons ensuite en quoi la notion d'intergénérationnel aujourd'hui pose problème lorsqu'on étudie les solidarités. Nous montrerons également comment se concrétise cette solidarité avant de voir quelles en sont les limites et les conditions nécessaires. Avant de conclure, nous proposerons une réflexion sur la place des trois grands acteurs des solidarités (les associations, l'État et les citoyens) et plus particulièrement sur le rôle des associations. Pour davantage de facilité, dans la suite de l'étude, nous utiliserons les termes de « solidarité locale » ou de « solidarité de proximité » pour parler des solidarités intergénérationnelles qui s'opèrent au niveau local.

LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE POUR L'ENQUÊTE

Dans cette partie, plus technique, nous répondrons aux questions suivantes :

- Comment avons-nous mené l'enquête ?
- Qui y a répondu ?
- Quels thèmes ont été abordés dans le questionnaire et dans l'entretien ?
- Qui sont les répondants ?

Pour comprendre ce que signifie la solidarité locale, comment les personnes l'envisagent et quelles réalités elle recouvre, il nous a semblé nécessaire d'interroger un grand nombre de personnes par un questionnaire facilement diffusable, et de réaliser des entretiens plus approfondis en parallèle. C'est pourquoi nous avons opté pour une méthodologie double : d'une part des membres de 11 comités de quartiers situés en province de Liège et à Bruxelles ont été interrogés sur les relations entre les habitants de leur quartier. D'autre part, un questionnaire a été diffusé par Internet auprès de personnes âgées de plus de 50 ans, membres et non membres d'Énéo.

Les entretiens

11 entretiens ont été réalisés avec des membres de différents comités de quartier. L'objectif était d'avoir l'avis de personnes engagées à un niveau local et qui, de ce fait, sont les témoins de ce qui se passe au sein de leur quartier. Il leur était demandé de décrire les formes de solidarité existantes et d'expliquer ce qui, selon eux, favorise cette solidarité et ce qui l'entrave ou la rend difficile.

Les comités de quartier qui ont répondu à l'entretien :

- Quartier Saint-Laurent / Saint-Martin (Liège)
- Quartier de Sclessin (Liège)
- Quartier Xavier Neujean (Liège)
- Cité-jardin d'Anderlecht (Bruxelles)
- Quartier du Val Saint-Lambert, Seraing (Liège)
- Quartier de la rue Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles)
- Quartier du Parvis Saint-Henri, Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles)
- Rue de Stalle, Uccle (Bruxelles)
- Quartier Saint-Walburge (Liège)
- Quartier Dailly-Bienfaiteurs, Schaerbeek (Bruxelles)
- Quartier de la gare (Liège)

Le questionnaire



Les solidarités locales interpersonnelles, sont très peu abordées dans la littérature scientifique (Clément et coll., 2004 ; Druhle et coll., 2007). Tout au plus, quelques études qualitatives ont été menées et portent souvent sur le cercle de relations dont disposent les personnes âgées (Gucher, 2013), mais rarement sur l'ensemble des relations au sein d'un quartier (à la fois l'aide reçue par les personnes âgées et l'aide qu'ils peuvent apporter). Bien que conscients des limites de notre méthode pour traiter du sujet des solidarités de proximité, qui nécessiterait une méthodologie de plus grande envergure, nous avons voulu proposer un panorama de ce qui se passe dans des quartiers diversifiés. C'est pourquoi, nous avons opté pour une enquête quantitative par questionnaire.

Les difficultés de réaliser une étude sur les solidarités locales

Il n'est évidemment pas simple de quantifier les relations d'entraide entre des voisins de tous âges. Pour constituer le questionnaire, nous avons dû nous baser sur des enquêtes qualitatives existantes (Hermant et coll., 2004 ; Druhle et coll., 2007 ; Gucher, 2013) et sur les résultats qui y sont présentés. Ces enquêtes n'étant pas axées sur les relations intergénérationnelles mais bien sur les expériences du voisinage des aînés, il a fallu y sélectionner ce qui pourrait s'appliquer à des relations d'entraide multidirectionnelles et les hypothèses généralisables à d'autres contextes. Mais la littérature scientifique ne s'étant pas énormément penchée sur les questions de voisinage et de solidarités locales, il a également fallu construire le questionnaire de manière intuitive.

Les thèmes abordés

Le questionnaire comprenait trois parties : un premier volet portait sur l'idée que se font les personnes de plus de 50 ans de la solidarité intergénérationnelle locale. Les définitions pouvant varier selon les personnes, nous avons voulu laisser les répondants libres de mettre derrière ces termes la signification qu'ils souhaitent. Pour définir la solidarité à partir des définitions des acteurs du terrain, nous leur avons demandé de choisir, parmi un certain nombre d'exemples d'actes, lesquels relèvent de la solidarité et lesquels n'en relèvent pas. Des espaces leur permettaient également de s'exprimer de manière plus détaillée sur une définition personnelle de la solidarité intergénérationnelle locale. Les résultats qui seront présentés ici relèvent donc principalement d'une vision des acteurs de terrain, des personnes vivant au quotidien, hors des espaces associatifs, les relations de voisinage entre différentes générations. L'intérêt que représente une telle approche est de questionner la notion même de solidarité, et de voir comment les personnes se l'approprient, la comprennent et la mettent en œuvre. Pour un mouvement comme Énéo, il est fondamental de repartir de ces conceptions pour réinterroger des termes avec



Crédit photo: Joris Louwes

lesquels nous travaillons quotidiennement et pour cerner le travail qu'il reste à faire sur le terrain. Un deuxième volet portait sur les formes de soutien que les répondants apportent ou non dans leur voisinage (n'ont pas été pris en compte les aides familiales ou d'autres types d'aide que ces personnes pourraient apporter), tandis que le dernier volet portait sur le soutien qu'elles reçoivent du quartier. Le questionnaire se terminait par quelques questions sur la perception que les personnes ont du monde associatif, l'idée étant de voir s'il y a ou non un « travail » de coordination entre les aides informelles apportées par les membres des quartiers et les soutiens plus structurels réalisés par le tissu associatif.

La diffusion du questionnaire



Crédit photo: Gustave Deghilage

Le questionnaire était destiné à des personnes âgées de plus de 50 ans. Un choix a dû être fait quant à l'âge des répondants. Il aurait été certainement plus enrichissant encore d'effectuer un sondage auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population belge, mais pour des raisons logistiques nous avons dû réduire la population et avons donc choisi d'interroger les personnes de plus de 50 ans, qui représentent le public cible d'Énéo.

Pour toucher un maximum de personnes, nous avons diffusé ce questionnaire par Internet. La récolte des données a débuté le 15 juillet 2015 et s'est clôturée le 18 août 2015. Au total 657 personnes ont répondu au questionnaire. Celui-ci était constitué de questions majoritairement fermées, mais quelques espaces

permettaient aux répondants de justifier, de compléter ou d'apporter d'autres éclairages et explications. Bien que cette enquête ne soit pas représentative de l'ensemble de la population, les 657 réponses valides au questionnaire nous permettent de tirer des conclusions fiables.

Qui sont les répondants ?

Notre échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble de la population, mais suffisamment important pour proposer des réflexions pertinentes. La participation à cette étude s'est faite sur base volontaire et le questionnaire a été largement diffusé, au sein et hors d'Énéo. La moyenne d'âge des répondants est de 68 ans. Il y a donc une présence massive de personnes retraitées ou préretraitées (85,4%, pour 9,3% d'actifs sur le marché de l'emploi et environ 5% pour la catégorie autre). Sur les 657 répondants, 61% sont des femmes et 39% sont des hommes.

Leur niveau de diplôme se répartit comme suit : 40% ont un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, 25% ont un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, et 22% de l'enseignement supérieur de type long. Les autres catégories sont sous-représentées, telles que les personnes qui ont un diplôme du secondaire inférieur (seulement 10%) et celles qui ont un diplôme d'enseignement primaire (à peine 1%).

Où habitent-ils ?

Ils se répartissent géographiquement comme suit : 27,7% des répondants habitent dans le Hainaut, 16,9% dans le Brabant Wallon, 16,9% habitent Liège, 14,2% dans la Région de Bruxelles-Capitale, 12,2 % habitent Namur, 9% dans le Luxembourg, et moins de 2% habitent respectivement le Brabant Flamand (1,5%), le Limbourg (0,3%), la Flandre orientale (0,3%) et Anvers (0,2%).

Depuis combien de temps ?

La grande majorité des répondants habitent depuis plus de 20 ans dans leur logement (65%), 28 % y habitent depuis plus de 3 ans, et environ 6% depuis moins de 3 ans. Enfin, la plupart d'entre eux habitent dans une maison (76,26%), contre 9% dans de grands immeubles (plus de 15 logements), 9% également dans des immeubles de taille moyenne (entre 5 et 15 logements) et 5% dans des immeubles de moins de 5 logements.

QU'EST-CE QUE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE LOCALE ?

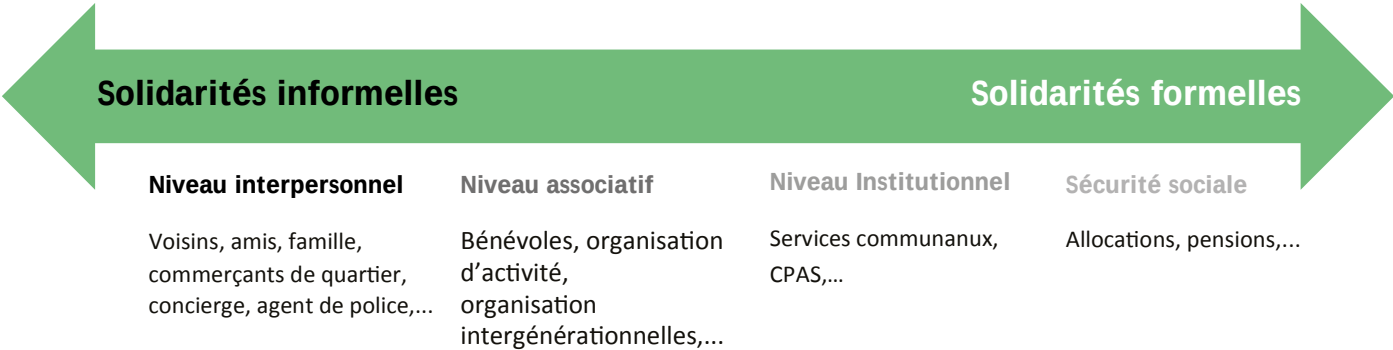
Dans cette section nous allons tenter de comprendre ce que signifie la solidarité et en particulier celle qui s'opère à un niveau local entre différentes générations. Nous répondrons aux questions suivantes :

- On entend parler de solidarité intergénérationnelle dans de nombreuses circonstances : la solidarité institutionnelle, locale, associative, familiale. Quelles sont les différences et les points communs entre elles ?
- Concrètement, qu'est-ce que la solidarité intergénérationnelle locale ? Quel est le point de vue des répondants sur la question ?

Une première difficulté à laquelle nous sommes confrontés lorsqu'on parle des solidarités intergénérationnelles locales c'est de définir ce qu'on entend par ces termes. La solidarité est un mot qui est aujourd'hui utilisé à toute les sauces et qu'il est donc nécessaire de bien comprendre. Qu'entend-on par « solidarité » ? L'altruisme et la charité sont-ils des manifestations de la solidarité ? La solidarité est-elle forcément inscrite dans un projet collectif, et doit-on être actif dans des associations ou dans du politique pour être solidaire ? Telles sont les questions auxquelles nous avons voulu répondre en nous appuyant sur la littérature scientifique et sur les réponses des aînés.

DES SOLIDARITÉS LOCALES INFORMELLES

On peut distinguer deux niveaux de solidarité intergénérationnelle (Viriot-Durandal, 2006): celle qui s'opère au niveau macrosocial, et celle que l'on trouve à un niveau plus micro. La première est la solidarité telle qu'elle est organisée par la collectivité à travers des droits, des devoirs et des règles légales. Elle vise à assurer une sécurité à chaque individu tout au long de son existence. L'organisation de ces mécanismes de redistribution a évidemment un impact sur les relations entre les générations puisqu'ils fixent de manière formelle les liens d'obligation qui unissent les individus entre eux (par exemple, en établissant ce que les personnes actives sur le marché du travail doivent donner aux personnes non actives). À l'opposé de l'échelle se trouve le niveau microsocial qui met en jeu les liens informels de solidarité. Ce sont toutes les formes de solidarité qui s'opèrent en-dehors des systèmes organisationnels et bureaucratiques et qui se produisent dans les relations interpersonnelles. Entre les deux, on retrouve les solidarités familiales et les solidarités associatives.



Les solidarités institutionnelles, que nous avons évoquées dans notre précédente étude (Andrianne et coll., 2015), regroupent l'ensemble des mécanismes de solidarité liée à l'État qui s'opère à travers des aides et pensions, mais également des services et organismes tels que les CPAS. Les solidarités associatives, elles, concernent les formes de solidarités mises en place par des associations, que ce soit à un niveau international, national ou local. Nous en parlerons davantage dans la dernière partie de cette étude. Au niveau interpersonnel, on retrouve les solidarités familiales qui s'opèrent à partir du lien de parenté (plus ou moins large)¹, et les solidarités locales ou «de proximité». Si la solidarité familiale repose sur une réciprocité de long-terme assez large entre des parents et des enfants, la solidarité de voisinage est plus spécifique et de plus court terme (Wenger, 1993).

Ce qui caractérise donc les solidarités locales, c'est leur aspect informel. C'est-à-dire qu'elles sont très peu soumises à des réglementations, à des droits et à des obligations. Elles sont, de ce fait, peu contraignantes pour les personnes et reposent sur la volonté personnelle et le choix individuel. Elles sont également déterminées par l'ancrage géographique de la personne à partir duquel se dessine son tissu relationnel constitué des voisins, des commerçants du quartier, d'un(e) concierge, etc., autant de personnes avec lesquelles des échanges de soutien s'opèrent (Vievard, 2012). Enfin, la dimension temporelle revêt une importance considérable : les solidarités locales sont construites au fil du temps, c'est pourquoi l'on retrouvera davantage de solidarité de proximité dans des quartiers où les résidents sont installés depuis longtemps.

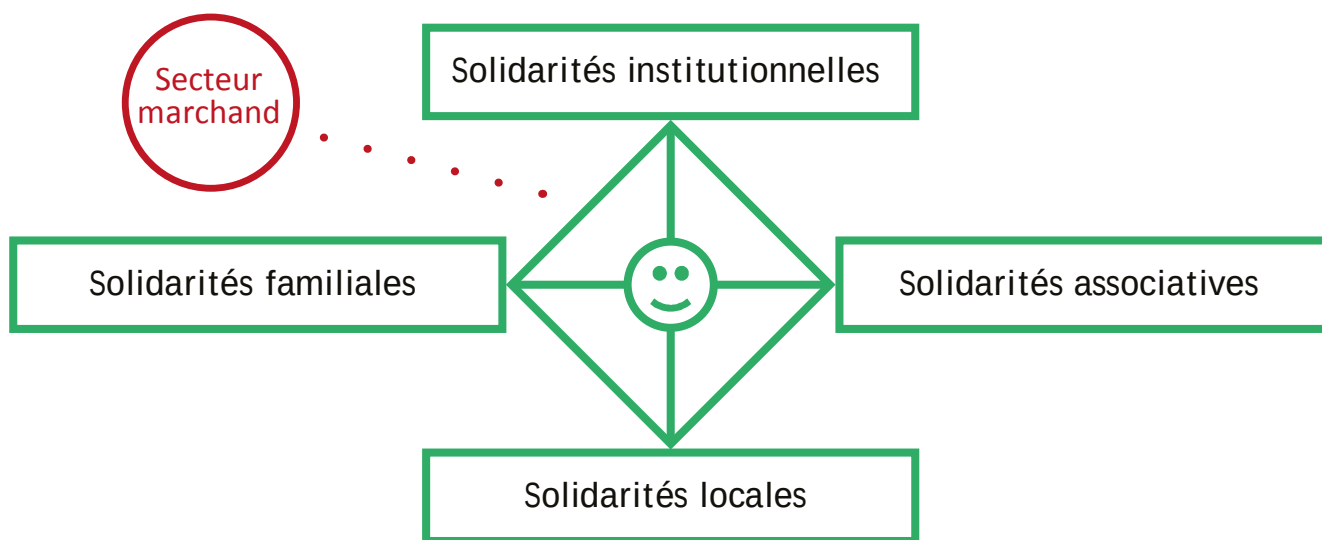
¹ Les solidarités familiales sont l'un des piliers fondamentaux des solidarités intergénérationnelles. C'est la raison pour laquelle Énéo mènera une étude spécifique sur le sujet en 2016.

DES SOLIDARITÉS COMPLÉMENTAIRES

Nous souhaitons insister ici sur le fait que les solidarités de proximité ne peuvent totalement être envisagées séparément des autres formes de solidarité. Si le schéma présenté ci-dessus marque une distinction nette entre les solidarités, sur le terrain celles-ci se combinent de manière complexe.

Différents acteurs sont présents au niveau local. Selon les contextes, ces acteurs sont plus ou moins présents. La question qui se pose est celle de savoir comment ils s'articulent ? Ainsi à l'échelle d'un foyer, plusieurs chaînes de solidarité peuvent se mettre en place et ont chacune leurs particularités, leurs champs d'actions et leurs limites. Dans une situation spécifique, prenons par exemple le cas d'une personne atteinte d'un handicap physique, c'est un réseau complexe de solidarités qui se met en branle : diverses allocations sont distribuées par l'État, avec le soutien du système mutuelliste, des associations d'aide au maintien à domicile peuvent intervenir, et très certainement diverses relations d'entraide familiale et de voisinage vont s'activer.

Pour ajouter de la complexité à ces réseaux, un acteur périphérique prend aujourd'hui une place de plus en plus importante, c'est le secteur marchand. De plus en plus de sociétés de professionnels prennent le relais de ces solidarités à-travers des services payants ; ces services se situent à la périphérie des solidarités et en modifient le paysage. En effet, les recherches montrent que dans les pays où l'offre gérontologique est peu développée le réseau de solidarité est davantage composé de la famille et les solidarités de voisinage sont secondaires. Dans les pays où l'offre est plus importante et plus diversifiée, l'autonomie entre les générations au sein de la famille est favorisée et les relations intergénérationnelles de proximité sont plus développées (Clément et coll., 2004). Ainsi, « l'aide de voisinage a tendance à s'inscrire dans les interstices des autres types de solidarité » (Argoud, 2007, p.146). Elle dépend donc de la part que prennent la famille et les autres services professionnels et/ou institutionnels.

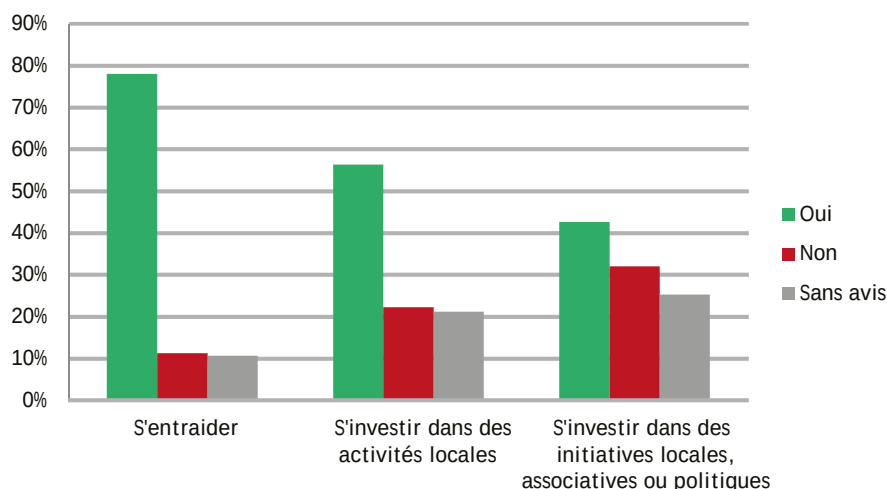


Enfin, au-delà de l'aspect individuel, des processus de solidarité locale collective se mettent également en place. Dans l'enchevêtrement de tous ces acteurs, des initiatives locales voient le jour. S'appuyant sur la créativité et entremêlant (avec un poids plus ou moins important) différents acteurs, des initiatives voient le jour telles que des Systèmes d'échanges locaux, des Repair Cafés, et d'autres moyens d'organisation collective de la solidarité.

ET CONCRÈTEMENT, LA SOLIDARITÉ LOCALE C'EST QUOI ?

Cette question nous l'avons posée aux aînés. Nous leur avons demandé de choisir parmi une liste de propositions celles qui, selon eux, relèvent de la solidarité intergénérationnelle locale. Ces propositions, qui étaient au nombre de 17, ont été ensuite regroupées en trois grands domaines : celles qui font partie de l'entraide, comme le fait d'aller changer l'ampoule d'un voisin qui ne peut le faire lui-même ou donner un cours de langue à un jeune du quartier ; celles qui témoignent d'un investissement dans des activités locales, comme participer à l'organisation d'activités intergénérationnelles (des festivités, des visites, etc.) ; enfin, celles qui relèvent d'un engagement citoyen ou politique (s'investir dans des associations, dans un groupement politique, etc.).

Quels types d'actes peuvent être considérés comme de la solidarité intergénérationnelle locale?



On voit que pour la majorité des répondants (près de 80%), le fait de s'entraider relève de la solidarité locale. Ils sont moins nombreux à penser que l'investissement dans des activités locales (56%) et dans des initiatives associatives ou politiques (43%) relèvent de la solidarité locale. De ces résultats on peut en inférer une définition de la solidarité locale reposant sur une conception large (Vievard 2011; 2012) : il s'agit de toutes les pratiques qui vont des plus quotidiennes, simples et informelles aux actions les plus coordonnées et les plus engagées. C'est à partir de cette définition que nous avons travaillé lors de l'enquête : nous avons laissé les personnes répondre aux questions à partir de leur propre conception de la solidarité locale.

LA SOLIDARITÉ AU FONDAMENT DE LA SOCIÉTÉ

La solidarité n'est pas qu'un simple acte de charité, elle vise à créer du lien social. Il n'y a pas, dans la solidarité, qu'un don pur : on donne pour recevoir quelque chose en retour. Ce « quelque chose » que l'on attend en retour n'est pas matériel et ne relève pas de l'intérêt personnel : il peut s'agir de créer un contact social, de participer à construire une société (ou un quartier) agréable à vivre, etc. Cela signifie qu'un soutien apporté à quelqu'un renvoie à de la solidarité s'il inscrit les personnes dans du collectif. C'est par exemple la distinction qui peut être faite entre aller apporter des vêtements à une paroisse en laissant à celle-ci le soin de les redistribuer (il s'agit là d'un acte de charité), et donner un coup de main à un voisin que l'on sait en difficulté, parce que l'on souhaite vivre dans un quartier où chacun peut se sentir bien. Dans le deuxième exemple, on s'insère dans une relation d'interdépendance et on participe ce faisant à la création de lien social. Ce qui fait la force de la solidarité c'est qu'elle place les individus dans un système de réciprocité (Godbout, 2000). Elle fonde des liens d'interdépendance, ou de réciprocité : elle « vise à instaurer une coopération [...] en établissant des chaînes ouvertes de réciprocité indirecte entre générations » (Masson, 1999, p.41). De la sorte, on peut dire que la solidarité fonde la société, elle en est le ciment.

La solidarité repose sur la reconnaissance d'une identité commune déterminant l'appartenance à un groupe (Soulet, 2007 ; Vievard, 2012) : une part de la motivation à être solidaire vient du fait que l'on se sente appartenir à un même groupe social. Il s'agit évidemment d'un sentiment qui peut être très large. En effet, on peut être solidaire de son voisin parce qu'il habite le même quartier, tout comme on peut être solidaire d'une famille de réfugiés parce qu'on estime appartenir à la même humanité.

CE QUE MONTRE L'ÉTUDE : LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

«La solidarité ce n'est pas juste l'entraide, c'est la rencontre, c'est le collectif» (Mr L., Liège)

Dans cette section, nous mettrons en évidence les points suivants :

- La solidarité locale fonctionne principalement parce qu'elle est peu contraignante.
- La solidarité intergénérationnelle est souvent comprise comme une solidarité à sens unique, allant des plus jeunes vers les plus âgés.
- Qu'est-ce qui motive les personnes à être solidaires de leurs voisins ?
- Que signifie concrètement pour les gens « être solidaire de ses voisins » ?
- Les gens donnent-ils tout, tout le temps et à tout le monde ? Nous verrons qu'il y a des limites à la solidarité locale.
- Il existe des conditions nécessaires pour favoriser la solidarité.

Étant donné qu'aucune étude quantitative sur les solidarités locales en Belgique n'a été menée, les chiffres qui sont présentés ici ne permettent pas les comparaisons ou les analyses en termes d'évolution. Il s'agit donc d'interpréter, d'analyser et de proposer des pistes de réflexion sur base des réponses récoltées.

La solidarité, une contrainte ?

« Je ne suis pas Mère Theresa et je n'aime pas me mêler de ce qui ne me regarde pas » (Mme V.)

La particularité des solidarités locales est leur caractère non contraignant : elles échappent aux règlements, par opposition aux solidarités institutionnelles qui sont fixées par des lois. L'absence de contrainte favorise la pérennité de cette solidarité : dès lors que l'aide apportée revêt un caractère trop contraignant, elle risque de se voir freinée. L'un de nos interlocuteurs nous a donné l'exemple d'un commerçant qui acceptait de conserver les doubles des clés de certaines personnes âgées, pour leur assurer une sécurité, mais qui, par peur des conséquences en cas de litige (un cambriolage par exemple), a préféré arrêter de le faire. La contrainte juridique ou formelle devient l'ennemi d'une forme de solidarité qui s'opère de manière spontanée dans les quartiers, au gré des rencontres, des besoins et des volontés.

Pourtant, dans les solidarités locales (et à plus forte raison dans les solidarités familiales) une forme de contrainte peut apparaître : celle du « devoir moral » (Vievard, 2011). À partir du moment où je connais mon voisin et où je sais qu'il a besoin d'aide, il me devient moralement difficile de ne pas lui apporter cette aide. La question suivante peut se poser : dès lors qu'une contrainte existe, peut-on encore parler de solidarité ? L'une des réponses à cette question est que oui, même sous la contrainte, il s'agit toujours de solidarité, pour autant que cette contrainte ne soit pas d'ordre juridique (telle l'obligation de secourir une personne en danger, assortie d'une sanction légale). Le devoir moral repose sur un système de valeurs propre à l'individu, qui le pousse à agir, qui lui donne un horizon éthique (Touraine, 1965).

Bien que ces valeurs soient profondément intériorisées, elles n'en demeurent pas moins le moteur de l'action solidaire.

Une solidarité en tous sens

« Il n'y a pas de différence entre les âges, « on est au-delà de l'âge ». Quand on fait des actions extérieures, l'aspect n'a plus d'importance. Ici il y a des vieux qui sont plus actifs que les jeunes » (Mme G.)

L'un des constats que l'on peut faire à la lecture des résultats de l'enquête, c'est la différence très marquée entre les actes d'entraide vis-à-vis des aînés et

ceux qui visent des plus jeunes. Pour les répondants, les premiers entrent très clairement dans la définition de solidarité intergénérationnelle, alors que les seconds y sont moins associés. Par exemple, 91% des répondants trouvent que le fait de faire les courses pour une personne âgée relève de ce type de solidarité. On tombe à 45% lorsqu'il s'agit d'actes d'aide allant des personnes plus âgées vers des plus jeunes : ils ne sont par exemple plus que 48% à penser qu'accompagner une classe en voyage scolaire fait partie de la solidarité intergénérationnelle. Et ces résultats vont dans le sens de ce qui a été observé lors des entretiens : la solidarité intergénérationnelle n'était mobilisée que pour parler d'actes qui visent à aider les personnes plus âgées.

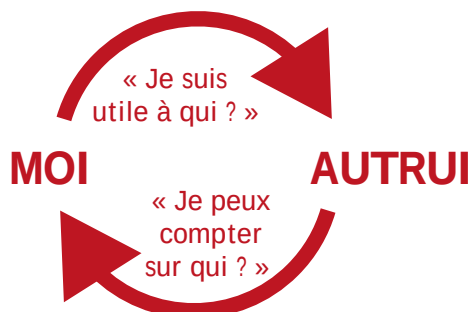
Le constat est intéressant, d'autant que l'âge moyen des répondants est de 68 ans. On peut dès lors se poser la question suivante : cela signifie-t-il que même pour les aînés, la solidarité intergénérationnelle ne peut aller que dans un sens, des plus jeunes vers les plus âgés ?¹ Pour un mouvement comme le nôtre, ce constat est d'une importance cruciale. En effet, comme nous l'avons évoqué dans l'une de nos réflexions antérieures (Thys, Eraly, 2015), pour favoriser une véritable solidarité intergénérationnelle il est primordial d'envisager l'intergénérationnel dans toutes les directions possibles et en incluant toutes les générations.

Certains répondants toutefois, et notamment lors des entretiens, ont évoqué des actes d'entraide envers les plus jeunes. C'est le cas de personnes plus âgées qui s'occupent de la maison de leurs voisins lorsqu'ils sont partis en vacances, ou d'autres qui accompagnent les enfants du quartier à la bibliothèque lorsque les parents n'en ont pas le temps, d'autres encore qui ont décidé de transmettre leur passion pour la pêche aux jeunes du quartier, etc. On le voit, les exemples ne manquent pas, mais alors d'où vient un tel décalage dans les chiffres ? Pourquoi les répondants estiment que le fait d'accompagner des enfants en excursion n'est pas de la solidarité locale ? C'est toute la conception de « l'intergénérationnel » qui est mise en question ici et non de l'absence de cette solidarité dans les quartiers. Les aides et soutiens vont dans tous les sens, traversent toutes les générations, mais tous ne sont pas interprétés comme faisant partie de la solidarité intergénérationnelle.

¹ Il ne s'agit ici que d'une piste de réflexion, et des entretiens approfondis seraient nécessaires pour comprendre ce qui se cache derrière ces chiffres, ou pour voir si le questionnaire présentait des biais amenant à ce type de résultats.

Qu'est-ce qui motive les gens à être solidaires ?

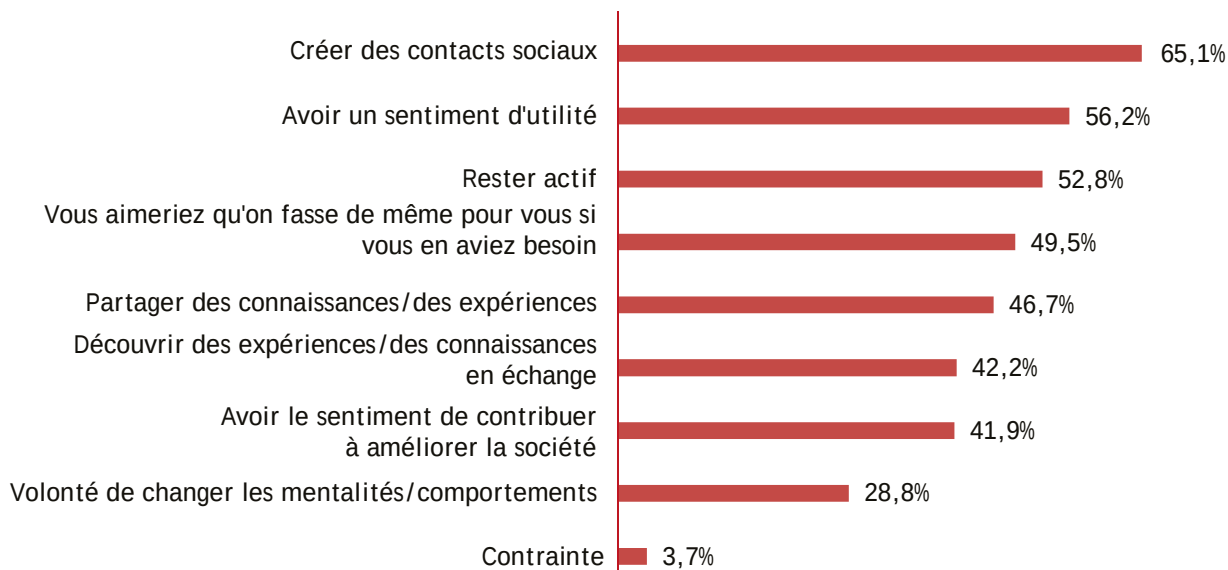
Pourquoi faites-vous ça? « Parce que j'adore être avec les gens et je sens que depuis qu'on fait des choses il y a une interaction. J'aime les gens. Attention, sans me mêler hein! Quand les gens ont besoin de quelque chose, d'une écoute, c'est important. Il faut pas rester dans sa petite vie » (Mme P.)



Selon Serge Paugam, ce qui motive fondamentalement les individus à s'entraider c'est la création de lien social, car celui-ci a des avantages non négligeables (Paugam dans Delalande, 2008): il assure une forme de sécurité personnalisée et de longue durée que la sécurité sociale, par sa rigidité et son formalisme, ne peut garantir. La question à laquelle chacun cherche à répondre est la suivante : « *Je peux compter sur un système de protection sociale généralisé mais si celui-ci s'écroule, je peux compter sur qui ?* » (*ibid.*). Au-delà de ça, des besoins plus contingents ne peuvent être remplis par la sécurité sociale : des besoins en termes de contacts sociaux, de soutien moral, etc. Inversement, l'individu se demande s'il compte pour quelqu'un. En effet, compter pour quelqu'un c'est avoir une utilité sociale, être reconnu pour des compétences que l'on possède. La solidarité vise donc à créer du lien social pour trouver à la fois des soutiens et une valeur sociale, une forme de reconnaissance.

Cette double fonction de création de lien social et de production de valeur (de reconnaissance) est confirmée par les résultats de notre étude. À la question : « qu'est-ce qui vous pousse à être solidaire d'autres générations ? », la majorité des répondants a pointé « les contacts sociaux » (65,1%). En deuxième lieu les répondants ont largement opté pour des propositions qui montrent qu'ils retirent de la solidarité un bénéfice personnel : se sentir utile (56,2%), rester actif (52,8%), espérer qu'on fasse la même chose pour eux s'ils en ont besoin (49,5%).

Quelles sont les motivations de la solidarité locale ?



Si l'idée de retirer un bénéfice personnel (non matériel) est importante, ne nous y trompons pas, il ne s'agit pas d'un intérêt égoïste. Car ce n'est pas la seule motivation. La littérature scientifique, aussi bien que les résultats, vont dans le même sens : la solidarité est mue par un jeu complexe d'utilité, d'idéal communautaire, de générosité, et d'empathie (Bryon-Portet, 2011). On peut voir en effet que toutes les réponses liées à l'échange remportent une bonne part des réponses favorables : partager des connaissances (46,7%) et en recevoir en retour (42,2%). Enfin, très peu de répondants se sentent contraints par l'entraide entre voisins (seulement 3,7%). À la lecture des résultats on voit bien la complexité de ce qui fait la solidarité : les motivations sont tout à la fois, personnelles (mais non matérielles) et orientées vers le collectif.

Ainsi, l'on peut voir la fonction essentielle que la solidarité locale peut prendre dans nos sociétés : elle crée du lien social et donne aux personnes un sentiment d'utilité. Elle inscrit forcément les personnes dans des situations de réciprocité dont le caractère est spontané et éloigné de toute forme de contrainte.

Au niveau local, comment se concrétisent les solidarités intergénérationnelles ?

« C'est une petite rue alors on ne se mêle pas des gens mais à force de vivre on se connaît et on crée des amitiés. Et donc une personne de 80 ans propose souvent son aide au comité » (Mme P.)

Les solidarités locales sont très diversifiées et le degré d'engagement qu'elles impliquent peut varier fortement (Vievard, 2012). Dans une conception large (celle qui est communément admise par les personnes interrogées), il peut tout aussi bien s'agir d'un coup de main ponctuel à un voisin que d'une aide plus importante pour accueillir des sans-papiers. C'est rarement de l'argent qui est échangé, il s'agit surtout de temps et de compétences (Vievard, 2012). Une étude menée par Hermand et coll a montré qu'il y existait trois grands domaines d'entraide locale intergénérationnelle (Hermand et coll., 2004):

Les aides matérielles, qui consistent par exemple à accompagner quelqu'un dans ses déplacements, pour faire des courses, ou encore préparer un repas. Leur fréquence et leur importance dépend du type de relation qui est entretenu avec la personne, de la

présence ou non de l'entourage, de la disponibilité et de la proximité géographique de celui-ci. Dans le cas d'une solidarité ascendante, il faut également tenir compte des dispositifs d'aide assurés par des professionnels. Dans l'enquête nous avons distingué deux types d'aide matérielle : une aide ponctuelle ou de courte durée (faire une réparation, apporter un repas, etc.) et une aide de longue durée (accompagner quelqu'un pour faire ses courses, s'occuper d'enfants, etc.).

La relation sociale: il s'agit ici d'un partage de moments de convivialité dont l'objectif est de créer une relation sociale. C'est ce que nous avons appelé le « soutien relationnel ». Il peut s'agir de discuter avec un voisin, de dispenser des conseils, d'offrir une écoute, etc.

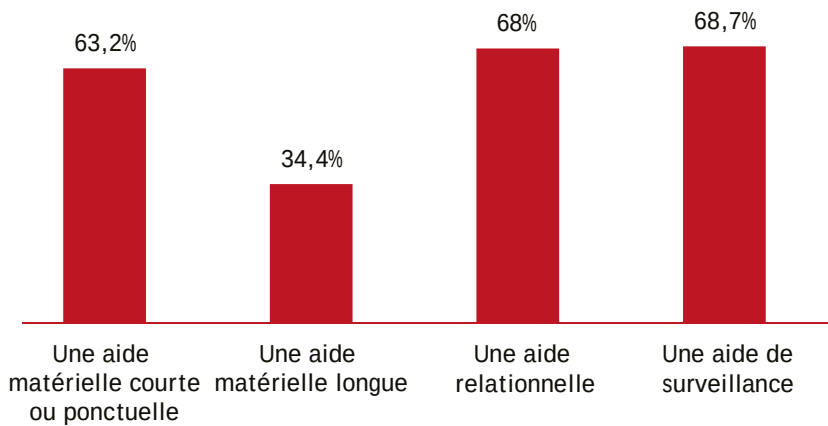
La surveillance informelle qui vise à assurer une présence rassurante en passant par exemple prendre des nouvelles d'un voisin, en vérifiant que tout va bien en son absence, etc.



Crédit photo: Eric Decossaux

LE SOUTIEN APPORTÉ¹

Quel type d'aide acceptez-vous de donner?



La grande majorité des répondants a déclaré apporter du soutien à leurs voisins (83%). L'étude montre que de tous les types d'aide qui sont proposés, c'est l'aspect relationnel que les personnes acceptent le plus facilement d'apporter : en moyenne 68% des répondants offrent un soutien relationnel et de surveillance (que l'on peut assimiler à une forme de relationnel). Les répondants acceptent légèrement moins souvent d'apporter une aide matérielle ponctuelle (63,2%).

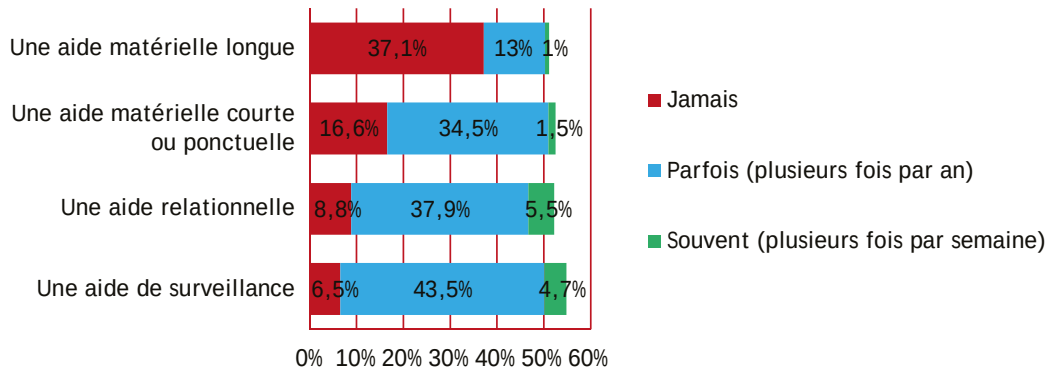
L'aide matérielle de longue durée se trouve loin derrière (34,4%). Ce résultat n'est pas surprenant car ce

type d'aide demande beaucoup de temps et nécessite parfois d'entrer dans l'intimité de la personne. Or, comme nous le verrons dans la suite de l'étude, les relations de voisinage excluent généralement les actes qui demandent d'entrer dans l'intimité, ce qui les distingue d'ailleurs des solidarités familiales.

LE SOUTIEN REÇU²

Il est intéressant de constater qu'il existe un décalage entre le nombre de personnes disant apporter du soutien à leurs voisins (ils sont près de 83%, contre 17% qui disent n'apporter aucun soutien) et le nombre de personnes disant en recevoir (ils ne sont que 58,9% contre 41,1% qui disent ne pas en recevoir). Autrement dit, les répondants à cette étude ont davantage l'impression d'aider leurs voisins qu'ils ne reçoivent de l'aide. En revanche, le type d'aide reçue correspond à celle qui est apportée : il s'agit principalement d'aide de surveillance, d'aide relationnelle et d'aide matérielle ponctuelle.

Quel type de soutien recevez-vous ? Parmi ceux qui disent recevoir du soutien (58,9% des répondants)

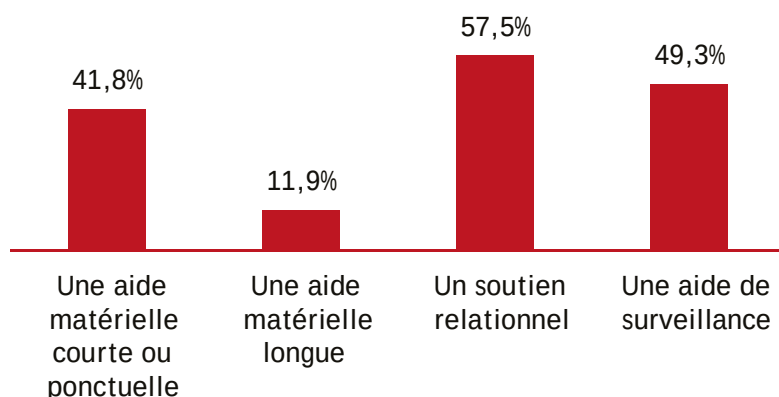


1 La population de référence est l'ensemble des répondants.

2 La population de référence étant les 58,9% de répondants qui déclarent recevoir du soutien de la part de leurs voisins.

Pour quelles raisons auriez-vous besoin de soutien

Parmi ceux qui aimeraient recevoir plus de soutien de la part de leur voisinage (20% des répondants)



Enfin, on peut observer qu'une personne sur cinq aimerait recevoir davantage de soutien. Ici aussi, on peut faire un constat intéressant : si la majorité des gens sont plus enclins à offrir un soutien relationnel, c'est ce qui fait largement défaut pour ceux qui auraient besoin de plus de soutien.

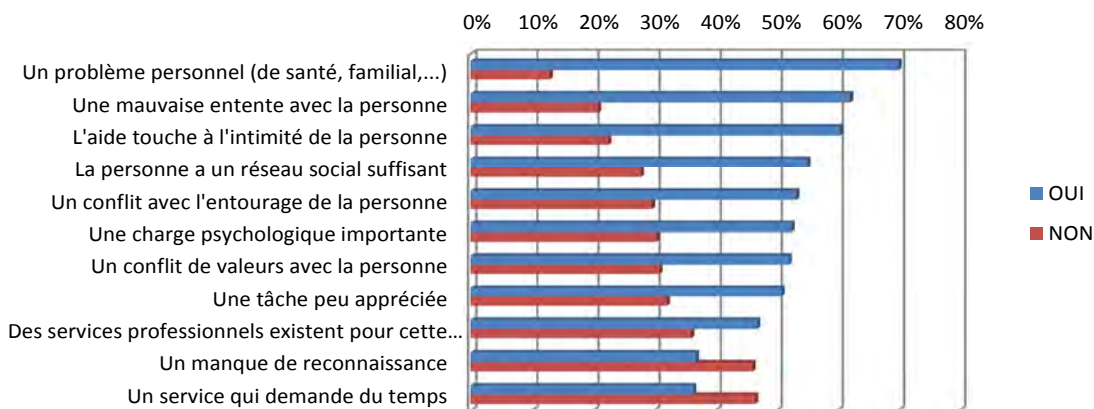
De ces résultats, on peut conclure que si l'aide relationnelle (en ce compris la surveillance) est la plus généralement apportée, c'est celle aussi qui fait le plus défaut dans les quartiers, car la demande de contacts sociaux pour sortir de l'isolement est importante, autant pour les 15-24 ans que pour les plus de 65 ans (FRB, 2012). Et ces résultats seraient certainement plus importants si la population de référence dépassait le cadre de notre enquête (on peut vala-

blement penser que les personnes ayant répondu à notre enquête sont majoritairement des personnes non isolées).

Les limites de la solidarité locale

« Pour être plus efficace, la solidarité doit reposer sur trois piliers complémentaires : les institutions, la famille et le voisinage. Pour être « durable », la solidarité doit s'inscrire dans la réciprocité »¹.

Qu'est-ce qui vous empêcherait ou vous ferait renoncer à être solidaire ?



Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, la solidarité locale s'arrête là où l'intimité de la personne commence (Hermand, 2004). C'est en tout cas ce qui ressort des résultats de notre enquête, et de la littérature scientifique. Nous avons posé la question aux aînés : « Qu'est-ce qui vous empêcherait ou vous ferait renoncer à être solidaire avec un

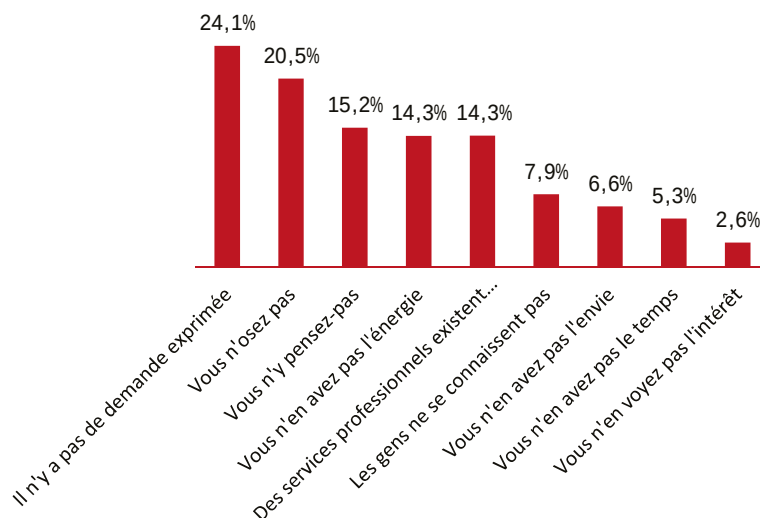
voisin? ». Près de 70% des répondants ne sont pas prêts à sacrifier leur vie personnelle (leur santé ou leur vie familiale) pour aider leurs voisins. Un conflit ou une mauvaise entente avec la personne, ainsi que l'intimité sont les deuxièmes freins à la solidarité (près de 60% y renonceraient pour ces raisons).

On a également demandé aux 17% de répondants qui n'apportent pas de soutien à leurs voisins les raisons pour lesquelles ils ne le font pas. Ce qui ressort des résultats c'est que, si certains ne sont pas soutenant, c'est parce qu'ils n'osent pas ou qu'ils n'ont pas l'impression qu'une telle demande soit exprimée.

¹ Voisins Solidaires. En ligne : <http://www.voisinssolidaires.fr/association-voisinage>.

Cela correspond plutôt bien au sentiment des personnes qui disent vouloir recevoir davantage de soutien (soit 41% des répondants) : près de la moitié d'entre eux n'osent pas demander d'aide (46,3%). Les autres déplorent surtout le manque de temps dont disposent les gens, le manque de proximité avec leurs voisins, la peur de se sentir contraints par la suite, ou la crainte de ne pas pouvoir répondre à cette aide.

Quelles sont les raisons qui font que vous n'apportez pas d'aide ?



Enfin, les entretiens ont montré que, comme nous l'avons déjà évoqué, l'une des limites qui peut parfois survenir, c'est la non appartenance au quartier ou la non-participation à la vie de proximité. C'est-à-dire qu'on acceptera d'aider les personnes que l'on connaît. La notion de connaissance étant assez large, il s'agit des personnes que l'on croise, avec lesquelles on discute, qui participent aux activités du quartier, etc. C'est, du moins, ce qui ressort des entretiens téléphoniques et de certaines réponses au questionnaire en ligne. Ce phénomène, bien connu dans la littérature scientifique, correspond à ce qu'on appelle la formation d'une « communauté émotionnelle » (Bryon-Portet, 2011): lorsque dans des quartiers les gens se connaissent bien, et depuis longtemps, une dynamique d'entraide s'est instaurée et ressemble solidement à ce qui peut se passer dans les familles. On se parle, on fait beaucoup de choses ensemble, on s'entraide. Les logiques de solidarités fonctionnent bien pour les personnes qui habitent dans ce type de quartier. Le risque c'est que cela ne s'accompagne pas d'une ouverture d'esprit générale et engendre une forme d'exclusion de tous ceux qui n'en font pas partie. C'est ce que Monsieur L. d'un quartier de Liège met en évidence : il y a, dans son quartier une très forte solidarité entre les membres.

Mais uniquement avec ceux qui sortent dans la rue, qui disent bonjour et participent aux activités. L. explique que l'entraide ne vise que les personnes qui sont ouvertes, ce qui montre bien l'importance du lien social et de l'échange dans les relations de voisinage solidaires, ainsi que du sentiment d'appartenance à un même groupe. Puisque la solidarité est un système de réciprocité qui passe par des échanges, on attend de ceux qui en font partie qu'ils y participent au moins en acceptant de s'insérer dans les liens sociaux créés.

Les conditions nécessaires à la solidarité locale

« Mais se dire bonjour et bonsoir ne suffit pas » (Mme G.)

Pourquoi dans certains quartiers la solidarité ne fonctionne-t-elle pas alors que dans d'autres elle est très présente? Parmi les conditions favorables on retrouve un urbanisme vecteur de rencontres, des mentalités propices à l'échange et à l'entraide, et la présence des associations (nous discuterons de du rôle des associations dans la prochaine section).

« UN ESPRIT DE QUARTIER »

Comme on l'a déjà évoqué, la solidarité repose en partie sur un sentiment d'appartenance : le sentiment d'appartenir à un quartier, à un ensemble de personnes qui partagent une réalité commune. C'est ce qui permet de mettre en place un réseau de relations sociales interdépendantes (Vievard, 2012). Ainsi, pour qu'il y ait une solidarité intergénérationnelle au niveau local, il faut que chaque personne vivant dans le quartier se sente appartenir à la collectivité qui forme ce quartier, et reconnaisse les autres personnes comme en faisant partie.

Parallèlement il faut que la culture favorise les échanges ordinaires entre personnes d'âges différents dans l'espace privé et dans l'espace public. Cela passe donc par une volonté d'inclusion des personnes d'âges différents au quotidien, ce qui implique une transformation des représentations des âges et du vieillissement « *dans tous les compartiments de la vie sociale ou économique (écoles, associations, entreprises, universités, médias...)* » (Viriote-Durandal, 2006, p.131).

Il semble nécessaire que les mentalités soient en adéquation avec le projet de voisinage, que donc les voisins aient la motivation, l'envie de s'investir dans leur quartier. Il faut que les personnes y trouvent un intérêt à entrer en relations avec les autres (Völker et coll., 2007). Ce que déplorent un certain nombre de répondants pour lesquels la solidarité locale est insuffisante, c'est que les mentalités actuelles ne sont pas en adéquation avec le projet de quartier, n'étant pas ouvertes à la rencontre avec l'autre et à l'entraide.

Mais d'autres paramètres sont à prendre en compte pour favoriser l'esprit de quartier. En effet, dans les quartiers « jeunes », où les résidents n'habitent pas le quartier depuis longtemps et où les emménagements et déménagements sont fréquents, il n'y a pas suffisamment d'ancrage local et donc peu d'intérêt pour la vie de quartier. Autrement dit, plus le quartier est « âgé », constitué de résidents qui y habitent depuis longtemps, plus la vie de quartier est favorisée (*ibid.*). Certains répondants ont par exemple évoqué les difficultés à habiter dans un quartier d'étudiants ou d'eurocrates qui ne trouvent aucun intérêt à s'investir dans la vie locale et à se préoccuper des voisins, leur habitat étant juste utilisé comme logement et non comme un véritable lieu de vie à investir. Ou encore, dans certaines rues commerçantes se trouvant au cœur des villes, énormément de personnes de passage en journée n'ont aucun lien avec le quartier à proprement parler et ne participent donc pas à la vie de proximité, rendant le quartier assez vide après la fermeture de ces commerces.

UN ENVIRONNEMENT FAVORISANT LES RENCONTRES

Le deuxième aspect majeur qui a été évoqué, surtout dans les entretiens, est l'urbanisme. En effet, pour favoriser le sentiment d'appartenance à une communauté de voisinage et pour encourager les échanges solidaires, il est important que l'environnement urbain soit propice aux rencontres. Les rencontres permettent aux gens d'apprendre à se connaître et donc d'avoir envie de développer des échanges plus importants. Pour ce faire, des lieux de rencontre sont nécessaires tels que des salles communales, des locaux pour organiser des événements comme les fêtes de quartier, des actions d'aide aux personnes en détresse, des rencontres intergénérationnelle, etc.

A côté de ça, c'est l'absence d'un urbanisme de convivialité qui est très souvent mentionné pour expliquer l'absence de solidarité locale : dans les quartiers divisés par des routes, un cours d'eau, des rails de train, etc., les contacts entre voisins sont difficiles. Un répondant donnait l'exemple de son quartier en cul-de-sac où la présence de voitures est faibles et où les habitants ont pu se réapproprier la rue comme point de rencontre. Comme nous l'avons vu, les solidarités de voisinage excluent toute forme d'intimité, elles s'opèrent donc principalement à l'extérieur du domicile. Un aménagement du territoire bien pensé (avec des bancs par exemple) favoriserait donc les rencontres.

Est enfin souvent mentionné le rôle joué par les petits commerces de quartier dans les rencontres et les interactions. Ils offrent en effet des lieux où se retrouver, où discuter et échanger sur la vie de quartier. Ils offrent parfois même une aide de proximité en se faisant les lieux de centralisation de l'information sur les voisins : c'est ainsi qu'un commerçant de Liège a alerté une voisine membre du corps de police qu'il n'avait plus vu une dame âgée depuis quelques jours. La policière a pu aller vérifier que tout allait bien pour cette dame. Cet exemple nous montre l'importance des réseaux de voisinage dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées, qui est bien montrée par la littérature scientifique (Argoud et coll., 2004).

QUI EST RESPONSABLE DE LA SOLIDARITÉ ? L'ÉTAT, LES ASSOCIATIONS, OU LES CITOYENS ?

« Il faudrait un tissu associatif plus important pour que les gens sortent de chez eux, se rencontrent, apprennent à se connaître et de là, la solidarité pourra naître » (M. D.)

Dans cette section, nous réfléchirons à la manière dont l'État, les associations et les citoyens doivent se coordonner pour assurer la solidarité. Plus spécifiquement, nous mettrons en évidence le rôle que l'État et les associations peuvent jouer pour favoriser les solidarités locales : comment peut-on penser la place des trois acteurs majeurs dans les solidarités locales?

En matière de solidarité locale le tissu associatif joue un rôle important. Nées du recul des réseaux de solidarités informels, les associations qui ont, entre autres, pour but de favoriser la rencontre et la solidarité, contribuent à soutenir les initiatives locales et à dessiner une nouvelle forme de solidarité plus institutionnalisée. C'est de ce constat que sont nées nombre d'associations nationales et internationales pour les solidarités de voisinage, et que certaines d'entre elles orientent leurs actions de terrain vers les voisinages (Bryon-Portet, 2011).

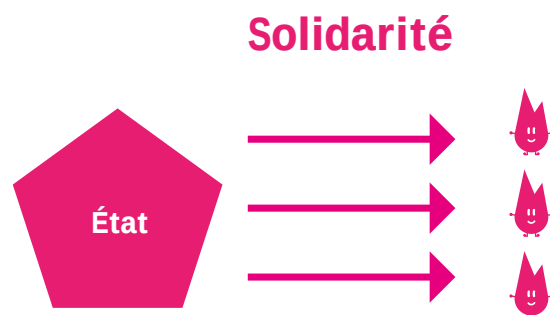
L'une des questions qui s'est posée au moment de rédiger cette étude est celle du lien entre les trois acteurs principaux des solidarités : l'État, les associations et les citoyens. Quelle place chacun se doit de tenir en matière de solidarité ? La « crise des migrants » que la Belgique (et, à une échelle plus large, l'Europe) connaît en ce moment nous amène à nous poser les questions suivantes : comment doit se réguler la solidarité, et comment devraient s'interconnecter les acteurs de cette solidarité ? Est-ce aux citoyens de se mobiliser pour venir en aide aux personnes les plus démunies, est-ce au monde associatif d'organiser cette mobilisation, ou est-ce le rôle de l'État de gérer la solidarité, indépendamment des citoyens et des associations ? Nous entrons ici dans une controverse qui pourrait faire l'objet d'une étude à part entière. Il nous semble toutefois intéressant de proposer une réflexion dans le cadre de ce Balises.

Les entretiens et les réponses au questionnaire ont montré que de nombreuses personnes estiment que les associations jouent un rôle dans les solidarités de quartier. Pour ces répondants, la présence de différentes associations sur la commune encourage le contact entre les personnes au-travers d'activités variées. Les associations permettraient également aux personnes du quartier de s'investir dans des réseaux de solidarité plus structurés, en tant que bénévoles par exemple. Malheureusement, l'enquête a montré que seulement 38% des répondants connaissent les associations qui sont actives dans leur quartier. Il y a donc un travail de connexions à mener entre les résidents et les associations sur le terrain. Certains ont également déploré l'absence des associations sur le terrain, ou parfois tout simplement n'en voyaient pas l'utilité. D'autres répondants ont quant à eux soulevé le problème de l'insuffisance de la solidarité interpersonnelle, ou ont répondu que l'aide aux personnes relevait de la responsabilité des CPAS ou des associations.

Enfin, en ce qui concerne l'action de l'État, elle est parfois évoquée comme entravant les initiatives locales par leur excès de formalisme.

Nous posons comme base que l'État, les associations et les citoyens sont tous trois essentiels à l'exercice des solidarités, fondamentales pour le vivre ensemble et la création de liens sociaux de qualité. C'est donc un réel équilibre entre les trois acteurs qui doit être trouvé : les associations ne doivent pas être le moyen de pallier aux manquements d'un État qui se déchargerait de ses missions. Il ne faudrait pas non plus que, par des actions de trop grande envergure, déconnectées de la réalité de terrain, ou par leur trop grand nombre, les associations déresponsabilisent totalement le citoyen qui finirait par se dire que « de toute façon, les associations sont là pour s'occuper d'un voisin isolé ». Enfin, le citoyen seul s'essoufflerait très certainement s'il n'était pas soutenu dans ses démarches de solidarité.

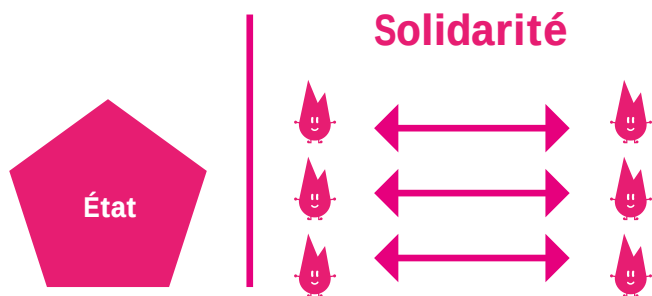
Et si l'État était le seul à assumer la solidarité...



Dans un État Providence total, l'entièreté de nos besoins seraient pris en charge par l'État. On courrait alors le risque que l'entourage, les voisins, voire les associations, ne s'investissent plus dans les solidarités, ce qui aurait pour conséquence le délitement des liens sociaux.

Notre étude l'a montré, le cœur de la solidarité c'est la création de lien social. Parce que la solidarité n'est ni imposée, ni une contrainte, elle part de la volonté de personnes qui attachent de l'importance à créer des liens sociaux.

Et si les citoyens n'étaient pas soutenus...



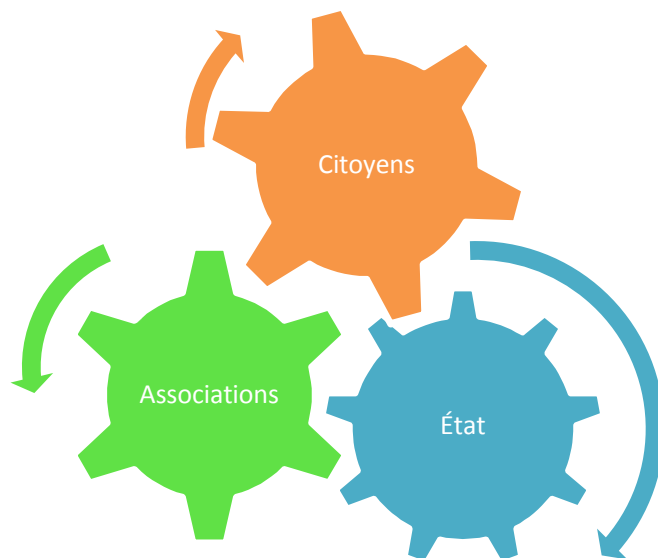
Que se passerait-il si on laissait l'entière responsabilité de la solidarité aux citoyens ? Ce serait le cas dans un État entièrement libéral, où aucun besoin ne serait pris en charge par l'État, où chacun serait tenu de prendre des assurances pour se couvrir de tous les risques, et où les associations n'existeraient pas. Il y a fort à penser que, faute de supports d'organisation, de cadres de références de valeurs, et de soutiens logistiques, la solidarité se limiterait aux liens familiaux, ne favorisant dès lors pas les solidarités locales plus large, ni la création de liens sociaux.

Un équilibre bénéfique à la société dans son ensemble...

Pour qu'une société fonctionne bien, il faut favoriser des relations sociales de qualité. Il nous faut dès lors penser la solidarité en terme d'équilibre. Les associations étant l'intermédiaire entre l'État et les citoyens, l'État donne les moyens à celles-ci de mettre en œuvre la solidarité et de favoriser la participation locale. Les associations, quant à elles, ont deux possibilités : elles peuvent soit être le moteur de la solidarité, soit en être le support. Être le moteur de la solidarité implique que les associations soient à l'origine de tous les projets de terrain et donc qu'un nombre restreint de personnes liées à ces associations définissent les besoins et les moyens de la solidarité. Être le support de la solidarité c'est opérer un va-et-vient entre les associations et les acteurs locaux. Ce qui implique de capter leur créativité, leurs besoins, leurs envies, de les faire réagir, et de leur offrir des supports logistiques et organisationnels pour mettre en œuvre la solidarité. La seconde optique permet donc de respecter davantage les équilibres de la solidarité (État-associations-citoyens). C'est un travail permanent et essentiel, car la solidarité relève d'une « responsabilité à la fois

individuelle et sociale. Ce sont deux dimensions qui se renforcent mutuellement » (Paugam, 2007b).

Finalement les associations, en tant qu'intermédiaires entre l'État et le citoyen, qu'offrent-elles ? Une organisation, une logistique, et des moyens (en termes de temps, de finances et d'énergie) que les citoyens n'ont pas. En proposant un cadre de valeurs, elles favorisent la mobilisation citoyenne. Mais leur rôle mérite également d'être interrogé plus fondamentalement : quelles sont, ou quelles devraient-être, les missions du milieu associatif au regard des solidarités locales ? On peut estimer que la solidarité entre les citoyens est la responsabilité des associations ayant pour prérogative la cohésion sociale, car elles ont comme point d'ancrage la participation citoyenne au niveau local. On peut également envisager que le but même d'une association, quelles que soient les valeurs qu'elles défendent, est de favoriser la vie en communauté et donc les solidarités locales. L'associatif dans son ensemble est alors une sorte d'interface entre les individus et les institutions, ce qui implique de remettre au centre des préoccupations la notion de démocratie participative. Alors que les besoins de solidarité se font chaque jour plus criants, et que le monde associatif est remis en cause, il nous semble important de poursuivre cette réflexion et, en tant que mouvement citoyen, de prendre position. Ces deux années de débats sur les solidarités nous amèneront à poursuivre ce travail.





EN CONCLUSION : POURQUOI ET COMMENT FAVORISER LES SOLIDARITÉS LOCALES INTERGÉNÉRATIONNELLES ?





Crédit photo: Jennifer Leonard

« Il ne peut exister de société humaine sans solidarité entre ses membres »¹

Pour conclure, nous souhaiterions rappeler les grands résultats de notre étude.

1. On observe que les solidarités locales se caractérisent par un aspect informel et peu contraignant. C'est précisément cela qui doit être préservé si l'on veut faire perdurer ces solidarités.
2. Les solidarités locales se mettent en place dans des réseaux de solidarités complexes. Sans les remplacer, elles s'articulent aux services professionnels et aux familles. On a vu d'ailleurs que dans des contextes où les familles sont peu présentes et où les services professionnels ont tendance à prendre le relais, le voisinage joue un rôle plus important.
3. La solidarité locale est définie par les répondants principalement comme étant une entraide de proximité visant à recréer du lien social en apportant un soutien relationnel ou matériel ponctuel. Les solidarités locales, dans un sens large, peuvent dès lors se comprendre comme un ensemble de pratiques d'entraide allant des actions les plus quotidiennes pour apporter de l'aide à un voisin dans le but de perpétuer le cycle de la réciprocité, aux actions les plus coordonnées qui s'inscrivent dans un engagement citoyen. Il n'existe donc pas une unique manière de s'inscrire dans des réseaux de solidarité locale. Car au cœur de la solidarité locale se trouve une volonté de (re)

créer du lien social, qui va du désir de mieux vivre ensemble, à une ambition de cohésion plus profonde dans la société en reliant des individus différents ou dispersés.

4. Quatre répondants sur cinq apportent de l'aide à leurs voisins, mais deux répondants sur cinq disent ne pas recevoir de soutien et un répondant sur cinq souhaiterait en recevoir davantage. Il y a donc un décalage entre l'aide que l'on est prêt à apporter et celle qui est effectivement reçue. La raison qui ressort c'est que généralement les gens ne sont pas au courant qu'il y a des besoins ou n'osent pas demander de l'aide par peur de déranger.
5. Nous retiendrons enfin que ce qui manque le plus souvent aux personnes de plus de 50 ans, c'est un soutien relationnel qui semble manquer dans beaucoup de quartiers.

Pourquoi favoriser les solidarités locales ?

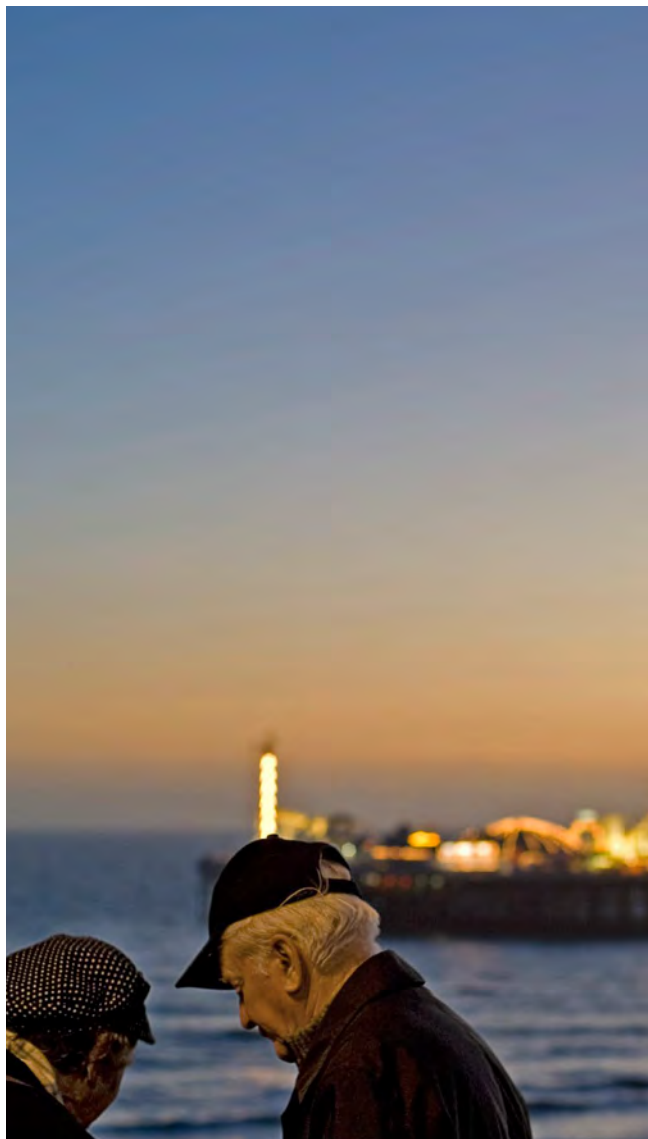
À la question de savoir pourquoi est-il nécessaire de favoriser la solidarité locale, nous reprendrons les mots de ce répondant :

«Qu'est-ce que la solidarité rapporte? Réduire les inégalités sociales en contribuant au bien-être des personnes, surtout pour celles qui ont plus de mal. Et ça permet une meilleure mobilisation pour défendre nos intérêts face aux politiques, ça permet l'engagement citoyen» (M. C.).

Il évoque le fondement de la solidarité locale : l'entraide et l'engagement. La spécificité et l'importance majeure des solidarités locales (on entend par là également les solidarités familiales), c'est

¹ Paugam S., (2013), « Le lien social », coll. Que sais-je ? (3ème éd.), Paris, PUF, p.5.

qu'elles se distinguent des « offres » de marché. Si les services proposés par des professionnels sont importants, ils ne peuvent remplacer une chose primordiale : les contacts sociaux. Les solidarités locales étant limitées en termes de contraintes, de compétences, de temps, d'énergie, de santé, etc., il est évidemment nécessaire que les services professionnels prennent le relais. Mais n'est-il pas plus intéressant, par exemple, de passer par des voisins pour porter des courses plutôt que par des services payants des supermarchés ne créant pas de liens sociaux durables ? Pour que ces solidarités fonctionnent, elles doivent impérativement être pensées dans « tous les sens », c'est-à-dire, que ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui « donnent » et toujours les mêmes qui « reçoivent ».



Crédit photo: James Kendall

Comment favoriser les solidarités locales ?

À la question de savoir comment développer les solidarités intergénérationnelles locales, nous pouvons répondre qu'il faut avant tout repenser la notion d'intergénérationnel et l'inscrire dans une vision multidimensionnelle. Il faut ensuite accepter les limites de chacun, ne pas vouloir qu'on en « fasse trop », car comme on l'a vu, l'absence de contrainte est le moteur de cette solidarité. L'enquête a également montré que si le propre de la solidarité locale est de créer ou de perpétuer un lien social de qualité, elle a en même temps besoin de s'y appuyer pour voir le jour. Ainsi, si l'on souhaite promouvoir les solidarités locales il faut commencer par encourager les rencontres et les interactions. Pour cela plusieurs pistes ressortent des résultats de l'enquête. D'une part, il faut favoriser un environnement de convivialité en repensant à la fois l'urbanisme des quartiers et l'offre de lieux utilisables par les acteurs locaux.

D'autre part, il faut encourager la participation dans la vie de quartier par le soutien du tissu associatif. C'est donc à un équilibre entre tous les acteurs de solidarité qu'il faut travailler, en reconnaissant à chacun leurs spécificités, leurs apports et leurs limites.



Crédit photo: Gianni Villa

POUR ALLER PLUS LOIN...

- Andrianne P., Viseur J.-J., Naïto K., Delpérée F., (2015), « **Notre Sécurité Sociale en question(s). Responsabilisation, globalisation, répartition entre générations...Ouvrons la réflexion !** », *Balises*, n°50, Mai-juin-juillet, Énéo.
- Argoud, D. (2004), « **L'entourage: un jeu complexe de relations** », dans Pitaud P. (dir.), *Solitude et isolement des personnes âgées*, Érès, Ramonville Saint-Agne, p. 139-149.
- Argoud D. et coll., (2004), « **Prévenir l'isolement des personnes âgées. Voisiner au grand âge** », Dunod, Paris.
- Argoud D., (2007), « **Solitude et isolement des personnes âgées** », Érès, Paris.
- Beauchemin J., (2007), « **Grand résumé de La Société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain** », dans *SociologieS*, en ligne : <https://sociologies.revues.org/3737#tocto1n4>.
- Bryon-Portet C., (2011), « **Vers une société plus conviviale et solidaire ? Les associations et réseaux fondés sur la proximité géographique à l'ère postmoderne** », *Sociétés*, 2011/3, n°113, p.107-118.
- Carette, J., (2011), « **Repenser la solidarité intergénérationnelle** », *Vie Économique*, vol.2, n°4, en ligne : <http://www.eve.coop/?a=97>.
- Clément S., Mantovani J., Membrado M., (2004), « **Du bon voisinage aux solidarités de proximité** », dans Pitaud P. (dir.), *Solitude et isolement des personnes âgées*, Toulouse, Érès.
- Delalande N., (2008), « **Pauvreté et solidarité : entretien avec Serge Paugam** », en ligne : www.laviedesidees.fr.
- Drulhe M., Clément S., Mantovani J., Membrado M., (2007), « **L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse** », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2007/2, n° 123, p. 325-339.
- Fondation Roi Baudouin (FRB), (2012), « **Vieillir, pas tout seul. Une enquête sur la solitude et l'isolement social des personnes âgées en Belgique** », Éditions de la Fondation Roi Baudouin Bruxelles.
- Godbout J., (2000), « **Le don, la dette et l'identité** », La découverte, Paris.
- Gucher C., (2013), « **Formes et fondements des relations entre générations hors de la sphère familiale. La spécificité du milieu rural isolé** », *Retraite et société* 2013/1, n° 64, p. 85-105.
- Hermant M., Pauchet N., Astruc C., Slimani N., Boyer M., (2004), « **Solidarités de voisinage : ce que nous enseigne le terrain** », dans Pitaud P. (dir.), *Solitude et isolement des personnes âgées*, Érès, Ramonville Saint-Agne, p. 207-220.
- Masson A., (1999), « **Quelle solidarité intergénérationnelle ?** », *Revue française d'économie*, Vol. 14, n°1, p. 27-90.
- Paugam S., (2007a), « **Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales** », PUF, Paris.
- Paugam S., (2007b), « **Solidarité n'est pas charité** », tribune parue dans *Libération*, le 23 janvier, en ligne : http://www.liberation.fr/tribune/2007/01/23/solidarite-n-est-pas-charite_82684.
- Paugam S., (2013), « **Le lien social** », coll. *Que sais-je ?* (3^{ème} éd.), PUF, Paris.
- Pennec S., (2004), « **Les solidarités de voisinage au féminin, des rôles entre proximité et distance** », dans Pitaud P. (dir.), *Solitude et isolement des personnes âgées*, Érès, Ramonville Saint-Agne, p. 151-169.
- Soulet M.-H., (2007), « **La solidarité à l'ère de la globalisation** », Academic Press Fribourg, Fribourg.
- Thys M., Eraly, H., (2015), « **Favoriser la cohésion sociale : l'importance des relations intergénérationnelles** », *Analyses Énéo* 2015.
- Touraine A., (1965), « **Sociologie de l'action** », Éditions du Seuil, Paris.
- Vievard L., (2011), « **Les fondements théoriques de la solidarité** », en ligne : www.millenaire3.com.
- Vievard L., (2012), « **Les fondements théoriques de la solidarité et leurs mécanismes contemporains** », en ligne : www.millenaire3.com.
- Viriort-Durandal J.-P., Guthleben G., (2006), « **Solidarités ordinaires et de proximité entre les générations** », dans *Informations sociales, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)*, vol.6, n°134, p. 128-135.
- Völker B., Flap H., Lindenberg S., (2007), « **When are neighbourhoods communities? Community in Dutch neighbourhoods** », *European Sociological Review*, vol. 23, n°1, p. 99-114.
- Wenger C., (1993), « **The Formation of Social Networks: Self Help, Mutual Aid, and Old People in Contemporary Britain** », *Journal of Aging Studies*, vol. 7, n° 1, p. 25-40.

**Journal des cadres locaux, régionaux et
fédéraux d'Énéo, mouvement social des aînés.**

**Énéo est le mouvement des aînés
de la Mutualité chrétienne.**



ÉDITEUR RESPONSABLE

Jean-Pierre Mailleux
Chaussée de Haecht 579
BP 40 1031 Bruxelles

www.eneo.be
eneo@mc.be

AUTEURS

Hélène Eraly
Francis Delpérée

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Anne Lepère

MISE EN PAGE

Chris Vanderpooten

CRÉDIT PHOTO

Flickr

En partenariat



Avec le soutien de

